

MOTION DEMANDANT LE REDEPLOIEMENT DES FORCES DE L'ORDRE SUR LES ZONES DE SECURITE PRIORITAIRES (ZSP) DE GIRONDE

*Motion présentée par Jacques BREILLAT pour le groupe « Gironde Avenir »
Séance Plénière du Conseil départemental de la Gironde –16 et 17 décembre 2019*

Le 16 novembre dernier, cinquante Maires et trois Présidents d'associations d'élus, de différentes sensibilités politiques, ont lancé un appel solennel « contre la dégradation rapide du vivre ensemble » », dans les colonnes du JDD.

Ces élu(e)s ont souhaité alerter l'exécutif national sur les difficultés auxquelles font face leurs communes en matière de tranquillité publique : multiplication des incivilités et des dégradations, actes de vandalisme à l'encontre d'équipements publics, etc.

Ces Maires réclament que l'Etat assume ses prérogatives et que des moyens humains, matériels et logistiques supplémentaires soient mis en place, notamment dans les Zones de Sécurité Prioritaires, pour assurer une protection efficace des personnes et des biens sur tout le territoire national.

Un redéploiement des forces de sécurité, au profit des ZSP, est donc nécessaire pour assurer un maillage territorial efficient et apporter des réponses pérennes aux problèmes d'insécurité et de délinquance dans ces zones.

La Gironde dispose de deux Zones de Sécurité prioritaires, l'une sur la rive droite de la Métropole qui regroupe les villes de Bordeaux, Bassens, Cenon, Floirac et Lormont (zone police) et l'autre sur le Libournais, qui comprend les communes de Castillon-la-Bataille, Pineuilh, Sainte-Foy-la-Grande et Libourne (zone gendarmerie).

En pratique, certains renforts attendus ne sont jamais arrivés dans le département tandis que de nombreux gendarmes mobiles et policiers ont été déplacés sur d'autres théâtres d'opération. Ainsi, seize gendarmes mobiles, affectés à la ZSP du Libournais, ne sont plus réapparus en Gironde depuis deux ans.

A l'heure où le Conseil départemental fait des efforts pour étendre les dispositifs de prévention spécialisée et considérant les indicateurs de fragilité sociale des communes situées dans le périmètre de ces ZSP, la nécessité de lutter contre les troubles à l'ordre public, les faits délictueux et la dégradation du vivre ensemble, il apparaît nécessaire de renforcer la présence des forces de l'ordre sur le territoire de ces ZSP.

Par conséquent, le groupe Gironde Avenir :

- **Demande à l'Etat le redéploiement, rapide et pérenne, des forces de l'ordre dans les Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP) de Gironde.**

